

Évaluation d'impact du projet de dépôt souterrain en couches géologiques profondes du combustible nucléaire irradié du Canada

SÉANCE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION – AVRIL 2026

Déclaration de reconnaissance territoriale



source d'images: SGDN

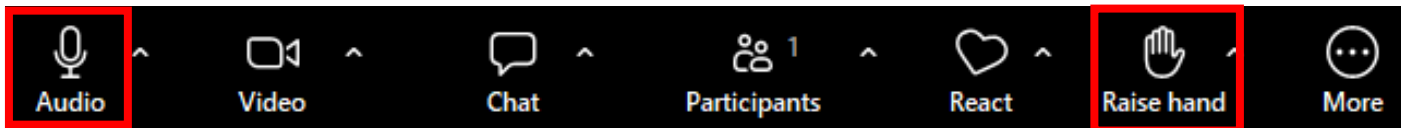
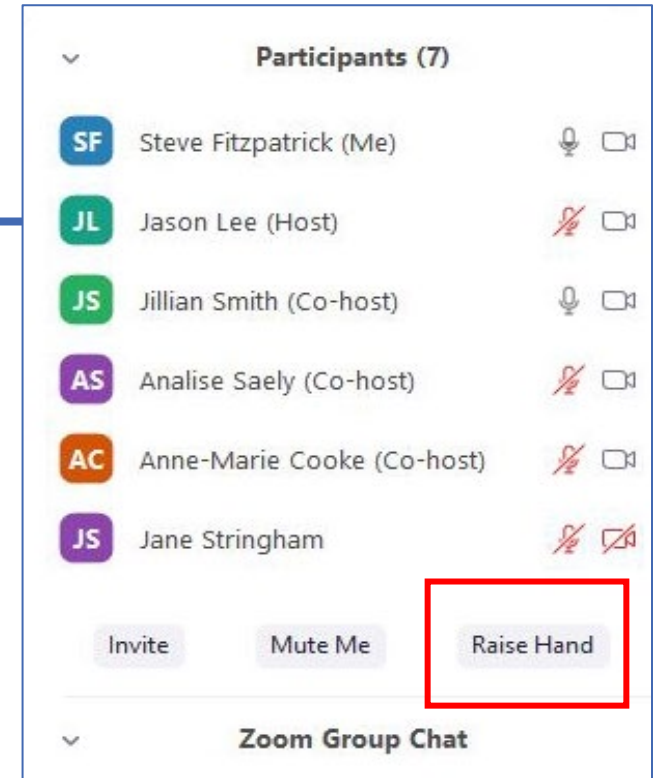


Pour participer

Cliquez sur la fonction « Main levée » ou tapez votre question dans le clavardage.

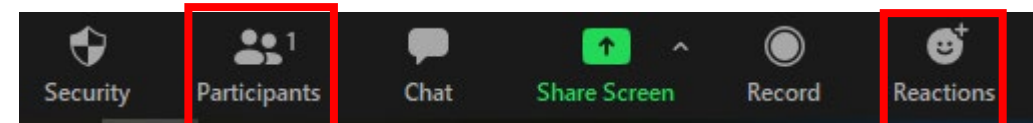
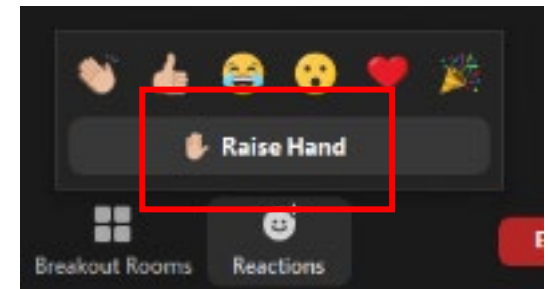
Si vous participez par téléphone, appuyez sur *9 pour poser une question et sur *6 pour activer/désactiver le son.

Veillez mettre votre microphone en sourdine, sauf quand vous prenez la parole.



OU

OU





Aperçu

1. Qui nous sommes – l'AEIC et la CCSN
2. Le projet
3. Évaluation Intégrée
4. Documents clés
5. Participation du public
6. Discussion

Qui nous sommes

INTRODUCTION



Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC)

- Organisme fédéral relevant du ministre de l'**Environnement et du Changement climatique et de la Nature**
- Mène des évaluations d'impact fédérales sur les grands projets au Canada (comme les terminaux portuaires, les grandes mines et les installations nucléaires) en vertu de la ***Loi sur l'évaluation d'impact***
- Travaille avec le soutien d'autres ministères fédéraux
- Mène des consultations constructives auprès des Autochtones et une mobilisation importante du public.
- Collabore avec les juridictions provinciales, territoriales et autochtones.

Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN)

- Organisme de réglementation nucléaire du Canada
- Réglemente l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires afin de prévenir tout risque non raisonnable pour la santé, la sûreté et la sécurité et l'environnement
- Administre la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (LSRN)
- Fait respecter les engagements internationaux du Canada à l'égard de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire
- Diffuse des informations objectives scientifiques, techniques et réglementaires auprès du public

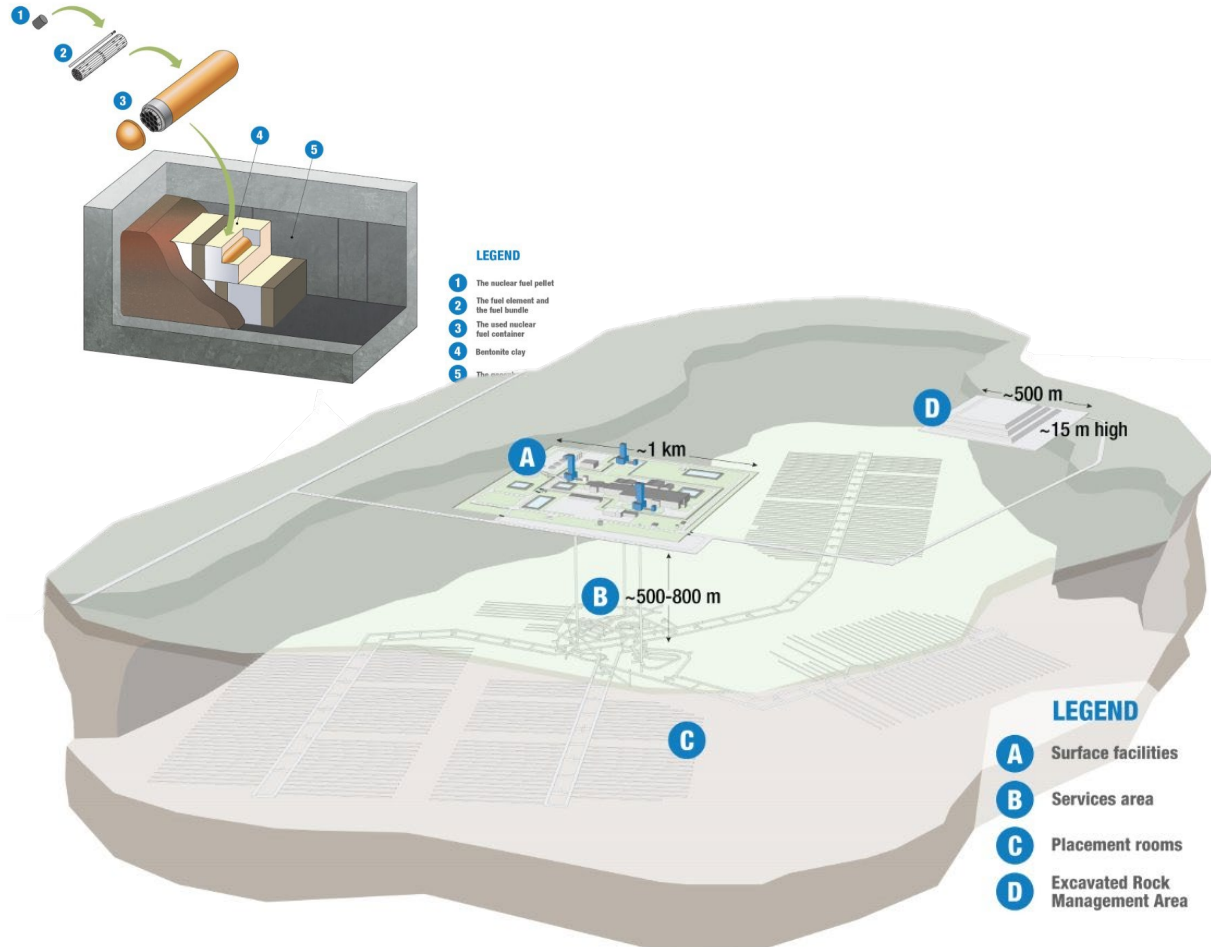


Projet de dépôt souterrain en couches géologiques profondes du combustible nucléaire irradié du Canada

PROPOSÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN)



Projet de dépôt souterrain en couches géologiques profondes du combustible nucléaire irradié du Canada



Promoteur : Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN)

Projet :

- Aménagement du site, construction, exploitation, déclassé et fermeture d'un dépôt souterrain en couches géologiques profondes (DSCGP)
- Stockage permanent de ~ 5,9 millions de grappes de combustible nucléaire irradié
- Complexe de stockage souterrain, usine de conditionnement du combustible irradié

Emplacement : 43 km au nord-ouest d'Ignace, en Ontario

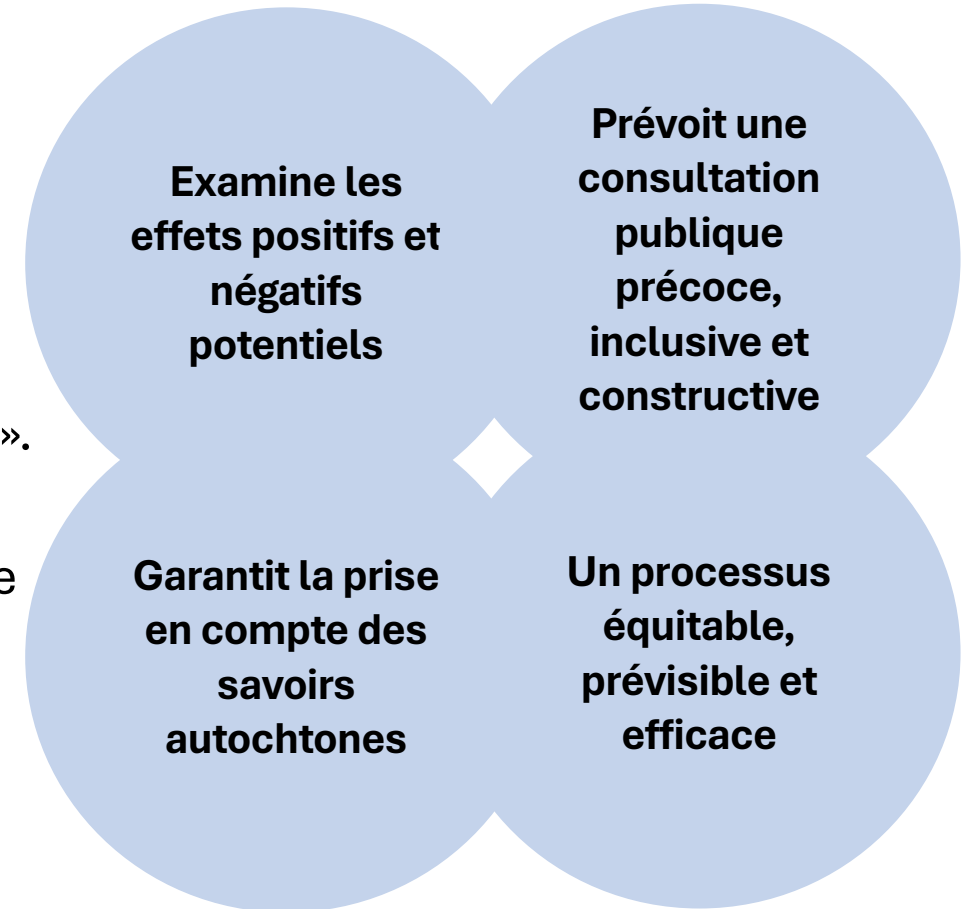
Durée du projet : ~ 160 ans

Évaluation intégrée des projets nucléaires

APERÇU GÉNÉRAL ET SITUATION ACTUELLE

Évaluation intégrée des projets nucléaires

- Lorsqu'un projet comprend des activités réglementées par la LSRN, l'AEIC collabore avec la CCSN à la réalisation d'une évaluation intégrée.
- L'AEIC et la CCSN :
 - coopèrent dans le but commun de satisfaire aux exigences applicables de la CCSN et l'AEIC, dans le cadre d'une seule évaluation intégrée, selon le principe « un projet, une évaluation ».
 - évaluent les effets potentiels tout au long du cycle de vie du projet et examinent la demande soumise pour la première phase d'autorisation d'une installation nucléaire (p. ex. Permis de préparation de l'emplacement).
- La CCSN dispose d'un solide cadre de réglementation pour l'autorisation et la conformité des installations et activités nucléaires.



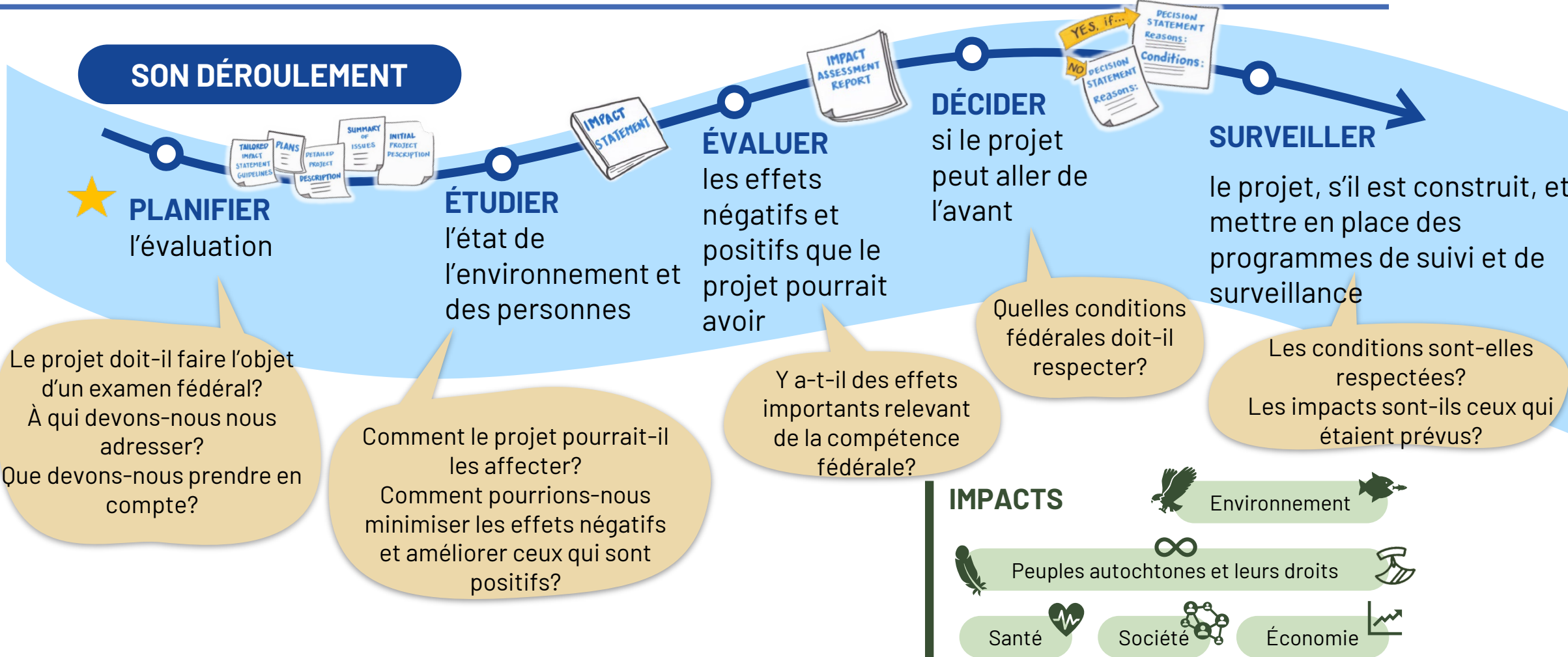
Mobilisation et consultation des peuples autochtones

L'AEIC et la CCSN travailleront tout au long du processus d'évaluation intégrée avec les peuples autochtones pour :

- favoriser l'établissement de relations
- respecter l'obligation de consultation de la Couronne
- veiller à la prise en compte des connaissances autochtones
- respecter les obligations légales énoncées dans la *Loi sur l'évaluation d'impact*
- respecter l'engagement du gouvernement de mettre en œuvre la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*



Aperçu du processus d'évaluation intégrée





Étapes du processus d'autorisation des installations nucléaires



Préparation de l'emplacement

Construction

Exploitation

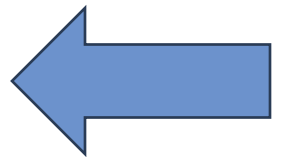
Déclassement

Levée du contrôle réglementaire de la CCSN



Calendrier de l'étape préparatoire

Étape du processus	Date
Description initiale du projet publiée sur le registre	5 janvier 2026
Première période de consultation publique (30 jours)	5 janvier au 4 février 2026
Sommaire des questions publiée sur le registre	16 février 2026
Réponse de la SGDN au sommaire des questions publiée sur le registre, une fois acceptée	12 mars 2026
L'AEIC détermine si une évaluation intégrée est nécessaire et renvoi à une commission d'examen	18 mars 2026
Versions provisoires des Lignes directrices intégrées et des plans publiées sur le registre	10 avril 2026
Deuxième période de consultation publique (30 jours)	10 avril au 10 mai 2026
Lignes directrices intégrées, plans, et avis de début publiés sur le registre	D'ici le 4 juillet 2026



Documents clés

VERSIONS PROVISOIRES DES LIGNES DIRECTRICES ET DES PLANS

Aperçu des documents clés

Le processus d'évaluation intégrée comprend plusieurs documents clés qui sont rédigés au cours de l'étape préparatoire :

- Lignes directrices individualisées intégrées relatives à l'étude d'impact*
- Plan de participation du public*
- Plan de mobilisation et de partenariat avec les Autochtones
- Plan de coopération
- Plan de délivrance de permis

*Nous invitons les commentaires surs les versions provisoires



Lignes directrices intégrées

Indiquer à la SGDN quels renseignements et études doivent être fournis, ainsi que la manière de recueillir et d'analyser ces renseignements dans le cadre du projet.

- Traitent les impacts sur l'environnement, la santé, la société et l'économie spécifiques au projet
- Définissent les facteurs à prendre en compte
- Clarifient les références de base et les études requises
- Fournissent des orientations sur la manière dont SGDN collaborera avec les communautés autochtones et le public
- Identifient les éléments pertinents à inclure dans l'analyse des effets positifs et négatifs réalisée par SGDN



Lignes directrices intégrées

Les Lignes directrices intégrées **peuvent**:

- ✓ Demander des renseignements pour comprendre:
 - l'environnement et la communauté;
 - le projet et ses composantes;
 - les effets potentiels du projet;
 - les effets cumulatifs.
- ✓ Déterminer les moyens de minimiser les effets négatifs du projet et d'en maximiser les effets positifs.
- ✓ Concentrer l'évaluation sur les questions clés les plus importantes et les plus préoccupantes.






Les Lignes directrices intégrées **ne peuvent pas** :

- × Obliger le promoteur à modifier, à arrêter ou à retarder considérablement son projet.
- × Approuver ou fournir une préapprobation pour le projet.
- × Fournir des instructions à des parties autres que le promoteur (c'est-à-dire des ministères provinciaux ou fédéraux).



Sections clés des lignes directrices intégrées



- Section 5 : Environnement physique 
- Section 6 : Environnement biologique 
- Section 7 : Environnement humain 
- Section 8 : Nations et collectivités autochtones
- Section 9 : Effets des accidents et défaillances potentiels 
- Section 10 : Planification du transport 

Un résumé des lignes directrices intégrées est disponible sur le registre.

Le demande de permis de préparation du site

Le demande de permis de préparation du site doit satisfaire le personnel de la CCSN, en fournissant des renseignements portant sur les domaines de sûreté et de réglementation (DSR) suivants:

• Système de gestion



• Conduite de l'exploitation



• Analyse de la sûreté



• Conception matérielle



• Radioprotection



• Santé et sécurité classiques



• Protection de l'environnement



• Gestion des urgences et protection-incendie



• Gestion des déchets



• Sécurité



• Garanties et non-prolifération



Plan de participation du public

- Conçu pour fournir aux promoteurs, au public et aux autres participants de la certitude concernant le moment et la manière dont la participation du public aura lieu.
- Adapté à chaque projet et comprendra les éléments suivants:
 - Les objectifs du plan qui reflètent les points de vue entendus durant la phase de planification.
 - Un tableau qui décrit les phases de l'évaluation d'impact et les occasions de mobilisation à chaque phase.

Plan de participation du public



Participation du public

COMMENT PARTICIPER À L'ÉVALUATION



Période de consultation publique

Du 10 avril au 10 mai 2026

Présentez vos commentaires sur :

- la version provisoire des Lignes directrices individualisées intégrées relatives à l'étude d'impact
- la version provisoire du plan de participation du public

Vos commentaires informeront les versions finales de ces documents.



Comment participer

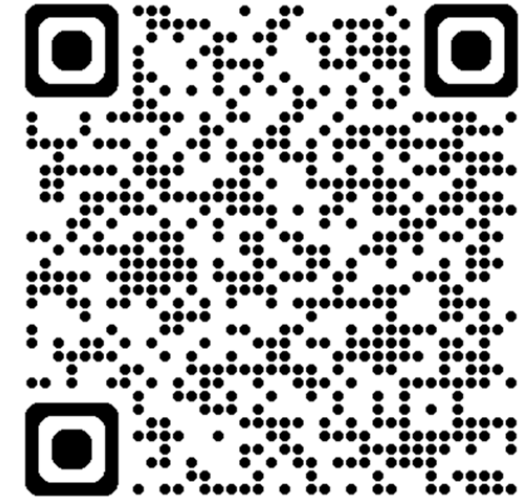
- Assistez à une séance d'information organisée par l'AEIC, la CCSN ou le promoteur pour poser des questions et faire part de votre point de vue.
- Allez sur la page du Registre canadien d'évaluation d'impact :
 - Utilisez la fonction « soumettre un commentaire » sur la page du projet.
- Écrivez à nuclearwaste-dechetsnucleaires@iaac-aeic.gc.ca
 - pour faire part de vos commentaires et questions
 - pour ajouter votre adresse à la liste de notification par courriel du projet
- Envoyez vos commentaires par la poste à :

Agence d'évaluation d'impact du Canada

160, rue Elgin, 22^e étage

Ottawa (Ontario) K1A 0H3

Équipe d'évaluation intégrée du dépôt souterrain en couches géologiques profondes du combustible nucléaire irradié du Canada



Date d'échéance :
Le 10 mai 2026



Registre canadien d'évaluation d'impact

Projet de dépôt souterrain en couches géologiques profondes du combustible nucléaire irradié du Canada

La Société de gestion des déchets nucléaires (la SGDN) propose un nouveau système de dépôt souterrain en couches géologiques profondes conçu pour contenir et isoler de façon sécuritaire du combustible nucléaire irradié. La Nation ojibwés de Webigoon Lake (NOWL) et le canton d'Ignace ont été choisis comme collectivités hôtes pour le projet proposé, lequel se trouve à 21 kilomètres au sud-est de la NOWL et à 43 kilomètres au nord-ouest du canton d'Ignace, en Ontario, le long de la route 17. Tel qu'il est proposé, le projet de dépôt souterrain en couches géologiques profondes pour le combustible nucléaire irradié du Canada permettrait le stockage permanent d'environ 5,9 millions de grappes de combustible nucléaire irradié. Le projet devrait se dérouler sur environ 160 ans, ce qui inclut l'aménagement du terrain, la construction, l'exploitation et la surveillance de la fermeture. L'évaluation du projet est menée en collaboration avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Dernière mise à jour

10 avril 2026 — L'Agence d'évaluation d'impact du Canada et la Commission canadienne de sûreté nucléaire [invitent le public à présenter des commentaires](#) d'ici le 10 mai 2026 sur la [version provisoire des lignes directrices individualisées intégrées relatives à l'étude d'impact](#) et la [version provisoire du plan de participation du public](#).

Aperçu

Étape préparatoire	Étude d'impact	Évaluation d'impact	Prise de décision	Étape post-décisionnelle
En cours				

Étape préparatoire

En cours 95/180 jours

Documents clés

- [d'impact](#) | 10 avril 2026
- [Exigences générales relatives aux études d'impact](#) | 10 avril 2026
- [Version provisoire lignes directrices individualisées intégrées relatives à l'étude d'impact](#) | 10 avril 2026
- [Avis de renvoi à une commission d'examen](#) | 23 mars 2026
- [Avis de décision avec motifs tôt dans le processus](#) | 23 mars 2026
- [Informations consolidées sur le transport combustible nucléaire irradié - Résumé en langage clair \(anglais seulement\)](#) | 17 mars 2026
- [Réponses au sommaire des questions \(anglais seulement\)](#) | 12 mars 2026
- [Sommaire des questions](#) | 10 février 2026
- [Résumé de la description initiale du projet d'un projet désigné](#) | 5 janvier 2026
- [Description initiale du projet d'un projet désigné \(anglais seulement\)](#) | 5 janvier 2026

Périodes de consultation

- [Avis public - Période de consultation publique et séances d'information sur les versions provisoires des lignes directrices individualisées intégrées relatives à l'étude d'impact intégrées et du plan de participation du public](#) | 10 avril 2026 au 10 mai 2026 - Ouvert
- [Avis public - Période de consultation publique sur le résumé de la description initiale du projet et possibilité d'aide financière](#) | 5 janvier 2026 au 4 février 2026 - Terminé

Voir la carte interactive



- ⚠ Avertissement**
- 📍 Emplacement**
43 km au nord-ouest d'Ignace (Ontario)
- 🏠 Nature de l'activité**
Gestion des déchets nucléaires
- 📊 Statut de l'évaluation**
En cours
- 📅 Date de début**
2025-01-05
- 🏢 Promoteur**
La Société de gestion des déchets nucléaires
- 🏛️ Autorités**
Agence d'évaluation d'impact du Canada
- 📄 Type d'évaluation**
Phase de planification pour l'évaluation d'impact
- 🔍 Numéro de référence**
88774

Évaluations avoisinantes

- ...dans un rayon de 200 km
- Projet minier Josephine Corie Ignace
- Projet de mine de fer du lac Bendigo 25 kilomètres au sud-ouest d'Ignace
- Extension du système de traitement des eaux du lac Webigoon Province autonome de Webigoon

Participer

- Présenter un commentaire**
- Total: 993

Étape préparatoire (Actif)

À propos de cette période de consultation

Pour se préparer à une éventuelle évaluation, il est possible de formuler des observations sur les avantages et les inconvénients d'un projet, sur le choix des responsables chargés de réaliser l'évaluation, par exemple une province ou un groupe d'experts, et sur les types d'études nécessaires. Vos observations jouent un rôle important pour aider à mieux comprendre le projet et assurer le bon déroulement de l'évaluation.

De 2025-01-05 à 2026-02-04

Documents connexes

Titre du document	Fichier	Date d'affichage
Résumé de la description initiale du projet d'un projet désigné	pdf (115,71 MB)	2026-01-05

De 2026-04-10 à 2026-05-10

Documents connexes

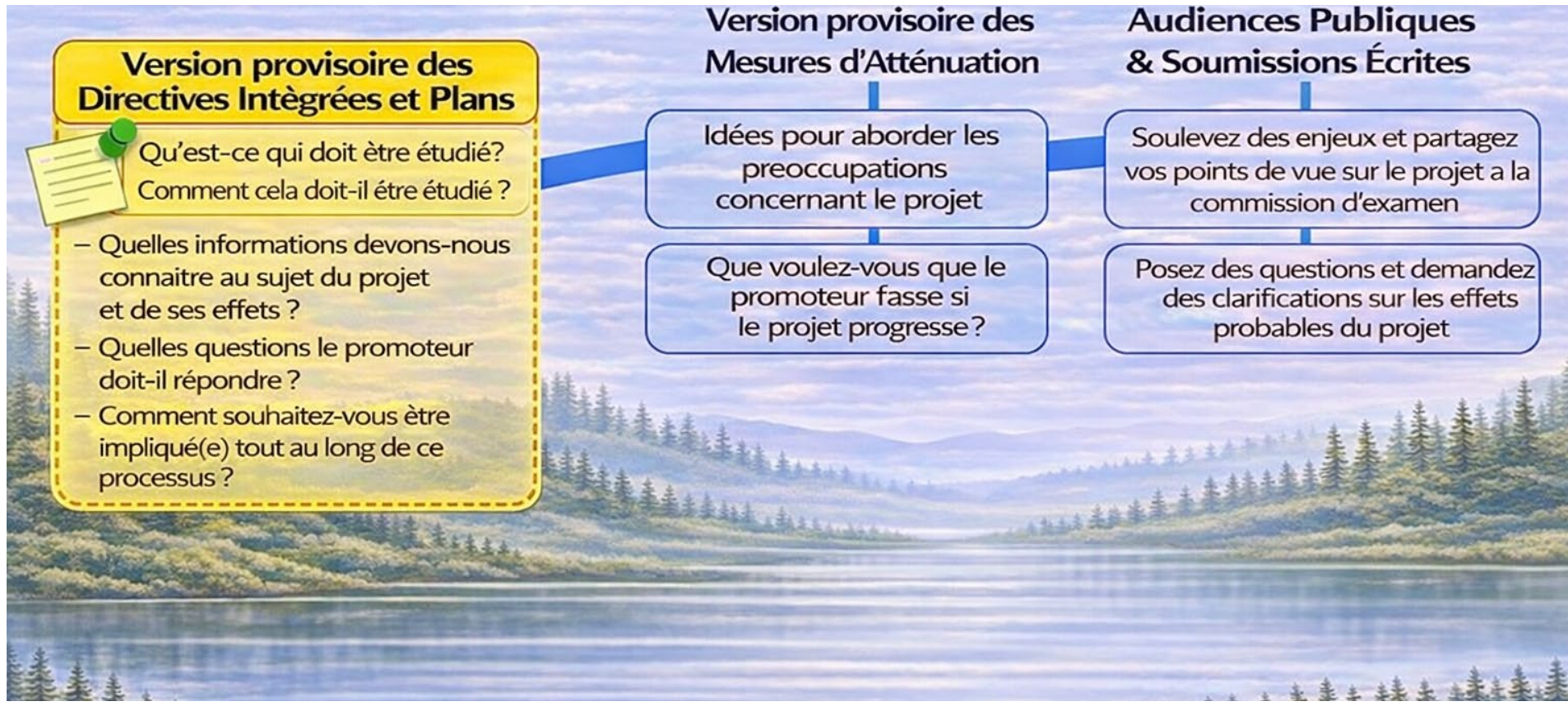
Titre du document	Fichier	Date d'affichage
Version provisoire du plan de participation du public	pdf (0,44 MB)	2026-04-10
Version provisoire lignes directrices individualisées intégrées relatives à l'étude d'impact	pdf (1,04 MB)	2026-04-10

⚠ Avertissement

L'utilisation de cet outil de soumission en ligne est volontaire et soumise aux [Conditions d'utilisation](#). Pour présenter des renseignements ou des commentaires, vous devez fournir une adresse électronique valide. Les renseignements soumis au moyen de cet outil doivent être conformes à la [Politique sur les présentations](#) et ne doivent pas contenir de renseignements confidentiels, y compris des connaissances autochtones confidentielles, ou de contenu inapproprié. Pour présenter des renseignements par d'autres moyens, veuillez vous reporter aux coordonnées indiquées sur la page d'évaluation pertinente.

- Présenter un commentaire**
- [Visualiser les commentaires existants](#)

Informations requises pour les périodes de consultation



Formuler des commentaires utiles

Plus précis



Lignes directrices intégrées, section 1.2.3

La version provisoire des lignes directrices intégrées précise de "décrire les effets potentiels de changements aux conditions économiques pour des secteurs particuliers, notamment la pêche, la chasse et le piégeage".

Je suis un guide professionnel et pourvoyeur dans la région, et je souhaite comprendre les répercussions du projet sur ma profession. Je recommande d'ajouter cette profession à la liste.



Lignes directrices intégrées, section sur la santé

Je souhaite que la SGDN étudie les effets que le projet pourrait avoir sur la santé mentale et le bien-être des membres de la communauté.

Plus général



Quelles seront les répercussions de ce projet sur ma communauté?

* Comments with derogatory language or profanity are **not** accepted. Voir la Politique sur les présentations de l'AEIC : <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/participation/conditions>

Merci!

Rappels :

Présentez vos commentaires sur :

- la version provisoire des Lignes directrices individualisées intégrées relatives à l'étude d'impact;
- la version provisoire du plan de participation du public

Avant le 10 mai 2026 à 23 h 59

Coordonnées :

Équipe d'évaluation intégrée :

Courriel : nuclearwaste-dechetsnucleaires@iaac-aeic.gc.ca

Tél. : 343-598-5270

Adresse postale :

Équipe d'évaluation intégrée de la nouvelle centrale nucléaire à Wesleyville
Agence d'évaluation d'impact du Canada
160, rue Elgin, 22e étage, Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Media relations: Media@iaac-aeic.gc.ca